

Le FAAR Fond d'aide pour des arts vivant responsables. Présentation et charte co-signée par le comité artistique.

L'association FAAR a été créée avec la volonté de défendre l'égalité et l'environnement dans les arts vivants.

Nous nommons « responsabilité » la prise de conscience de ces enjeux sociaux et environnementaux et la volonté d'agir par les porteur·ses de projets artistiques.

Le FAAR est doté d'un fonds d'aide pour soutenir concrètement des projets artistiques allant dans le sens de ses valeurs.

Nous faisons le constat que dans le secteur culturel, comme ailleurs, les rapports de domination rendent inégales les possibilités de créer.

La création artistique elle-même souffre d'une altérité parfois pauvre : elle n'est le reflet du monde qu'à travers le regard des plus capables d'agir socialement, des personnes plus aisées à se sentir légitimes, au mépris d'une sphère d'artistes empêché·es.

=> Nous souhaitons donc soutenir des artistes indociles et volontaires pour déstabiliser les « croyances » dans la légitimité à créer.

Nous faisons un autre constat : la domination des humain·es sur l'environnement est une urgence à penser dans les pratiques artistiques et la création. Il y a un enjeu économique pour ce développement durable dans un secteur culturel déjà tendu, notamment pour les plus jeunes artistes.

=> Nous souhaitons donc accompagner les artistes dans cette réflexion et cette transition écologiques.

Le FAAR a été créé par cinq femmes et hommes convaincu·es que l'égalité et l'environnement doivent être défendus dans les arts vivants. Rejoint·es par deux membres du bureau, iels s'engagent pour un avenir artistique et culturel conscient et inclusif. Un comité artistique a été formé pour réfléchir aux artistes qui pourront être accompagné·es et aider l'association à définir une Charte de ses valeurs. Cette charte a par ailleurs vocation à évoluer, elle n'est pas figée dans son contenu.

Le FAAR développe trois types d'actions :

1. Le soutien financier à la création de spectacles vivants dont les artistes s'identifient aux valeurs défendues par la Charte.
2. La sensibilisation des équipes artistiques et des lieux de diffusion à ce que nous appelons arts vivants responsables : écoresponsabilité, diversité et égalité des identités et expressions de genre, accessibilité à toutes et tous, amélioration de la visibilité des personnes peu représentées et/ou discriminées...
3. Une mission d'information et d'accompagnement sur les dispositifs préexistants facilitant la mise en place de ces objectifs (mise en relation, conseils, réflexion).

CHARTRE DU FAAR au 18 mai 2021 validée par le comité artistique :

Pour rappel, le Fonds FAAR soutient la création et la diffusion des œuvres d'art vivant dont les artistes :

1. S'engagent dans une démarche d'éco-responsabilité ; de lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité ; d'accessibilité (des artistes et des publics)
2. Communiquent sur cette démarche et leurs pratiques auprès de leurs lieux de diffusion.

AXE EGALITE

Objectif 1 - Lutter contre les discriminations

Le FAAR a pour objectif de défendre des projets porteurs d'une visibilité des espaces et des paroles minorées. Nous avons pris la décision de nous référer aux discriminations plutôt qu'aux personnes discriminées et d'être précis sur ce que nous entendons par « discriminations ». Nous sommes conscient·es que cette liste risque d'être excluante, c'est pourquoi nous insistons sur son caractère non exhaustif et non définitif.

Par « discrimination » nous entendons : la discrimination liée à la religion ou l'origine réelles ou supposées, l'origine sociale, de situation (géographique et contextuelle), la couleur de peau, l'accès à l'éducation, le handicap visible ou invisible, la préférence sexuelle, le genre.

CRITÈRES OBJECTIFS

- Attention portée, dans les projets artistiques, à la question de la visibilité des personnes peu ou mal représentées, et portés par des artistes directement concerné.es par des discriminations et/ou par des oppressions multiples.

- Vigilance à la question délicate de l'appropriation culturelle et de la nécessité de la démarche artistique.

- Une attention particulière sera portée aux artistes sans formation spécifique.

Objectif 2 - Favoriser l'égalité réelle des identités de genre

Le FAAR veillera particulièrement à valoriser les projets dont les récits bousculent la vision des genres, telle qu'on nous l'a apprise des siècles durant (stéréotypes sexistes, injonctions virilistes, invisibilité des personnes non binaires...)

La commission aura par ailleurs une attention pour les récits qui font entendre la parole des assignées femmes et personnes non binaires; qui questionnent leur place dans la société ; qui interrogent leurs représentations normatives.

Nous souhaitons contribuer à participer au déploiement d'un matrimoine* des arts vivants en France et dans le monde.

CRITÈRES OBJECTIFS

Que le projet aborde les questions de genre dans son récit ou pas, la commission sera en mesure d'exiger la conformité des candidat.es à certains critères :

- Equité salariale stricte (selon échelle des responsabilités : "à poste égal, salaire égal")
- Apporter, si vous le pouvez, des éléments pouvant attester de la sensibilité du.de la porteur.se de projet au sujet de l'égalité des identités de genre (sensibilisation ou formation des équipes, engagements militants ou associatifs, autre)

Objectif 3 - Lutter contre le validisme et penser l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Nous veillerons à garantir et à favoriser l'accès des porteur.ses de projets, artistes, technicien.nes en situation de handicap visible et/ou invisible.

CRITÈRES OBJECTIFS

Nous veillerons tout particulièrement :

- A la professionnalisation de tou.tes
 - A l'égalité des rémunérations tout au long du processus de création
 - A la sensibilisation des équipes artistiques et des équipes des lieux de diffusion
- à la nécessité d'un accompagnement personnalisé visant à réduire les situations de vulnérabilité :
- Personne référente au sein de l'équipe (personne aidante) permettant liens et relais
 - Temps dédiés et souplesse des répétitions
 - Solutions d'assistance (transports, hébergements)
 - Parcours pensé en amont

L'un des objectifs est par ailleurs une réflexion et une sensibilisation à la nécessité d'améliorer l'accueil des spectateurs en situation de handicap.

AXE ECORESPONSABILITÉ

Objectif général :

Nous avons, les membres du FAAR, toutes et tous conscience de la nécessité d'un réel changement des pratiques sur les enjeux écologiques liés aux arts vivants et de la difficulté de sa mise en œuvre, pourtant indispensable.

Sa mise en place engendre des contraintes techniques, esthétiques, financières et de temps qui risquent de limiter son application mais que le FAAR s'engage à accompagner sur les projets soutenus.

CRITÈRES OBJECTIFS

Nous serons particulièrement attentifs à l'écoconception, la mobilité et les bonnes pratiques quotidiennes.

Par écoconception le FAAR entend l'attention portée à l'origine des matériaux utilisés (scénographie), la réflexion sur le cycle de vie, le réemploi, la mutualisation, le recyclage et la provenance locale et éthique des matériaux en question.

Par « mobilité durable », Nous entendons un accompagnement aux décisions fortes telles que le choix des moyens de transports non polluants (pas d'avion pour les déplacements de moins de 1000 km, modes de transports doux pour les trajets locaux, déplacements en train et le covoiturage quand la voiture est indispensable)

Par bonnes pratiques quotidiennes, nous entendons encourager l'utilisation d'hébergements ayant adopté des éco-labels ou des labels de bonnes pratiques éco-responsables, le circuit-court et l'absence de plastique dans les repas pris en tournée, la limitation des apports carnés, utilisation de gourdes ..., et la réduction au maximum de l'impression de supports de communication.

Nous souhaitons encourager ces pratiques artistiques responsables sans nous positionner en censeur et accompagner les désirs de questionnement (formations à terme ? / audit / mise en commun d'outils...) Nous avons conscience de nos inconsciences, de la non-exhaustivité de nos propos et du chemin qui nous reste à parcourir.